



Institut Sainte-Marie
Enseignement secondaire

Certificat médical de non contre-indication
A l'apprentissage du métier de Restaurateur/Restauratrice

Je soussigné, Docteur.....

Certifie avoir examiné

Mr, M^{lle}

Né(e) le :

Demeurant à

.....
.....
.....
.....

Et déclare

Qu'il (elle) est exempt de tuberculose (sur base d'examen clinique)

Qu'il (elle) est exempt de toute maladie contagieuse

Qu'il est apte au métier de restaurateur/restauratrice

J'atteste qu'il/elle est en ordre de vaccination anti tétanos.

La dernière injection de vaccin date de.....

Fait à

le

Signature et tampon (obligatoire)



TENUE OBLIGATOIRE POUR LES COURS PRATIQUES DE RESTAURATION

Ce règlement poursuit un double but :

I. Le respect impératif des normes de sécurité et d'hygiène.

II. L'apprentissage de comportements indispensables au travail en équipe et à l'accueil de la clientèle.

1. LA TENUE : une tenue réglementaire est exigée lors des travaux pratiques.

Elle comporte :

Pour la <u>cuisine</u> :	Pour la <u>salle</u> :	
	Filles :	Garçons :
Pantalon pied de poule Veste de cuisine blanche (minimum 2) Tee-shirt blanc uni (minimum 2) Tablier blanc (valet) (minimum 2) Tablier bleu à bavette (plonge et légumerie) Calot (garçons) — Charlotte (filles) Chaussures de sécurité blanches	Jupe noire (longueur au genou) ou pantalon noir classique Chemisier blanc Chaussures noires classiques (talons bas, bien cirées) Bas de ton naturel (si jupe)	Pantalon noir classique Chemise blanche Chaussures noires classiques (bien cirées)

MAGASINS DE VETEMENTS PROFESSIONNELS

Halloint	Maison Constant	MAKRO
Avenue de Philippeville 312, 6001 Charleroi 071 / 47 09 29	Avenue de l'Europe 48, 6000 Charleroi 071 / 32 84 89	Rue des Aulniats 1, 6024 Lodelinsart 071 / 27 41 55

Ou tout autre magasin de vêtements professionnels de votre choix.

L'école propose une bourse de vêtements professionnels dès la première semaine de septembre.

2. HYGIENE CORPORELLE :

Le port de bagues, montres, piercings, gourmettes, bracelets et autre bijoux est interdit.

Les cheveux seront propres, courts ou attachés, sans coloration ou dessin fantaisiste.

Les ongles seront courts, propres, non vernis et sans gel.

Les garçons doivent se présenter en atelier rasés, barbe ou moustache bien entretenus.